PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2016-2020

Démarche consultative basée sur
le portrait des femmes des MRC
de Montmagny et de L'Islet

Centre-Femmes La Jardilec

CONTENU

PLANIFICATION STRATÉGIQUE CENTRE-FEMMES LA JARDILEC

INTRODUCTION 2
NOTRE ORGANISME 3
- NOTRE MISSION 3
- NOS VALEURS 3
- NOS VOLETS D'INTERVENTION 3
- NOTRE VISION 3

LE PORTRAIT 4
- TERRITOIRE 4
- POPULATION 5
- VOLETS D'INTERVENTION 7
 - PRÉVENTION EN SANTÉ MENTALE 8
 - LUTTE À LA PAUVRETÉ 10
 - VIOLENCE 16
 - IMPLICATION CITOYENNE 18

LE PLAN STRATÉGIQUE ANNEXE

LEXIQUE DES ACRONYMES

C-A :	Chaudière-Appalaches
CFSM :	Comité femmes et santé mentale
ISQ :	Institut de la statistique du Québec
MSSSQ :	Ministère de la santé et des services sociaux du Québec
CTSSMOF :	Comité de travail sur les services de santé mentale offerts aux femmes
IRIS :	Institut de recherche et d'informations socio-économiques
MSP :	Ministère de la sécurité publique

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

CENTRE-FEMMES LA JARDILEC

INTRODUCTION

L'équipe du Centre-Femmes La Jardilec a entrepris une démarche visant à élaborer un plan stratégique orienté par une vision et ce, sur une période 5 ans.

Globalement, la démarche de planification stratégique a été faite selon un processus évolutif standard :

> « Si vous ne savez pas où vous allez, vous risquez de vous retrouver ailleurs. »

- Collecte de données et analyse des informations
 - *Élaboration d'un portrait général de la situation des femmes des MRC de Montmagny et de L'Islet par des travailleuses du Centre-Femmes*
 - *Échanges au sein de l'équipe de travail pour effectuer une première analyse*
- Réactions-constats
 - *Partage des données avec des participantes pour recueillir leurs réactions générales*
- Priorisation
 - *Travail collectif de priorisation (Participantes, membres du conseil d'administration, travailleuses, partenaires…)*
- Vision
 - *Travail collectif de création d'une vision (Participantes, membres du conseil d'administration, travailleuses, partenaires…)*
- Stratégie et objectifs
 - *Travail entre travailleuses et membres du conseil d'administration afin de soumettre une proposition aux membres*

Le présent document rapporte les principales informations relatives à l'élaboration du plan stratégique 2016-2020 du Centre-Femmes La Jardilec.

Vous découvrirez le rappel de notre mission et les données associées aux différentes étapes énoncées plus haut.

NOTRE ORGANISME

NOTRE MISSION

Le Centre-Femmes La Jardilec est un organisme communautaire qui offre un lieu de rencontre, d'information, d'entraide, de réflexion et d'action aux femmes des MRC de Montmagny et de L'Islet en vue de l'amélioration de leurs conditions de vie, tant individuellement que collectivement.

NOS VALEURS

- Équité
- Justice
- Respect
- Solidarité

« Ouvrez vos bras au changement, mais ne laissez pas s'envoler vos valeurs! »

NOS VOLETS D'INTERVENTION

- PRÉVENTION EN SANTÉ MENTALE
- LUTTE À LA PAUVRETÉ
- VIOLENCE
- IMPLICATION CITOYENNE

NOTRE VISION

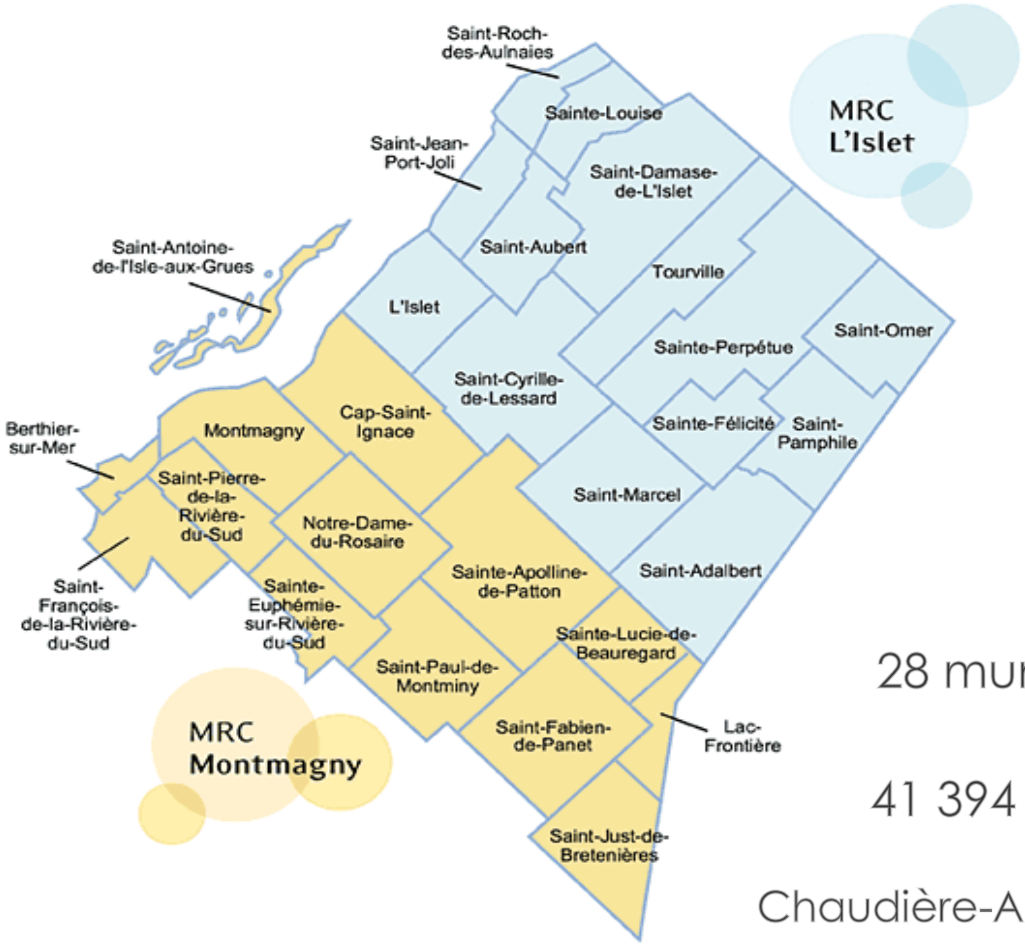
Le Centre-Femmes sera un milieu incontournable de rassemblement, d'implication, d'information et de référence pour toutes les femmes et les organisations des 2 MRC.

« Si une personne rêve, c'est juste un rêve; mais si plusieurs personnes rêvent ensemble, c'est le début de quelque chose de nouveau »
Proverbe brésilien

LE PORTRAIT

Collecte de données

TERRITOIRE



28 municipalités
3 797 km^2
41 394 habitants
Région de Chaudière-Appalaches

MRC L'Islet en 2006

- Population : 18 517 habitants
- 14 municipalités
- **63% de la population dans le Nord**

MRC Montmagny en 2006

- Population : 22 877 habitants
- 14 municipalités
- 81% de la population dans le Nord
- **50% de la population habite dans la ville de Montmagny**

Les 2 MRC en 2006

- **28% de la population totale habite la ville de Montmagny**

POPULATION

MRC de L'Islet 14 municipalités 2 100 km^2 Densité = 8.8 hab. / km^2		MRC de Montmagny 14 municipalités 1 697 km^2 Densité = 13.5 hab. / km^2	
L'Islet	3 999 hab	Berthier-sur-Mer	1 398 hab
Saint-Adalbert	536 hab	Cap-Saint-Ignace	3 045 hab
Saint-Aubert	1 409 hab	Lac-Frontière	198 hab
Saint-Cyrille-de-Lessard	753 hab	Montmagny	11 491 hab
Saint-Damase-de-L'Islet	591 hab	Notre-dame-du-Rosaire	384 hab
Sainte-Félicité	413 hab	Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues	146 hab
Saint-Jean-Port-Joli	3 304 hab	Sainte-Apolline-de-Patton	541 hab
Sainte-Louise	704 hab	Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud	329 hab
Saint-Marcel	439 hab	Saint-Fabien-de-Panet	992 hab
Saint-Omer	310 hab	Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	1 596 hab
Saint-Pamphile	2 685 hab	Saint-Just-de-Bretenières	709 hab
Sainte-Perpétue	1 774 hab	Sainte-Lucie-de-Beauregard	304 hab
Saint-Roch-des-Aulnaies	967 hab	Saint-Paul-de-Montminy	824 hab
Tourville	633 hab	Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	920 hab
TOTAL	**18 517 hab**	**TOTAL**	**22 877 hab**
Population **2006**	18 902 hab	Population **2006**	23 201 hab

ÉVOLUTION DE LA POPULATION, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES ET MRC, DE 1996 À 2011

	TAUX ANNUEL MOYEN DE VARIATION			
	ENTRE 2006 ET 2011	ENTRE 2001 ET 2006	ENTRE 2001 ET 2011	ENTRE 1996 ET 2011
	%			
ENSEMBLE DU QUÉBEC	**0,9**	**0,8**	**0,9**	**0,7**
CHAUDIÈRE-APPALACHES	0,9	0,5	0,7	0,5
BEAUCE-SARTIGAN	0,5	0,7	0,6	0,6
BELLECHASSE	1,2	0,0	0,6	0,3
LA NOUVELLE-BEAUCE	2,2	0,5	1,3	1,1
LES APPALACHES	-0,1	0,1	0,0	-0,3
LES ETCHEMINS	-0,4	-0,2	-0,3	-0,4
LÉVIS	1,3	1,3	1,3	1,1
L'ISLET	-0,4	-0,5	-0,4	-0,5
LOTBINIÈRE	1,5	0,4	1,0	0,6
MONTMAGNY	-0,3	-0,2	-0,2	-0,3
ROBERT-CLICHE	0,5	0,0	0,3	0,2

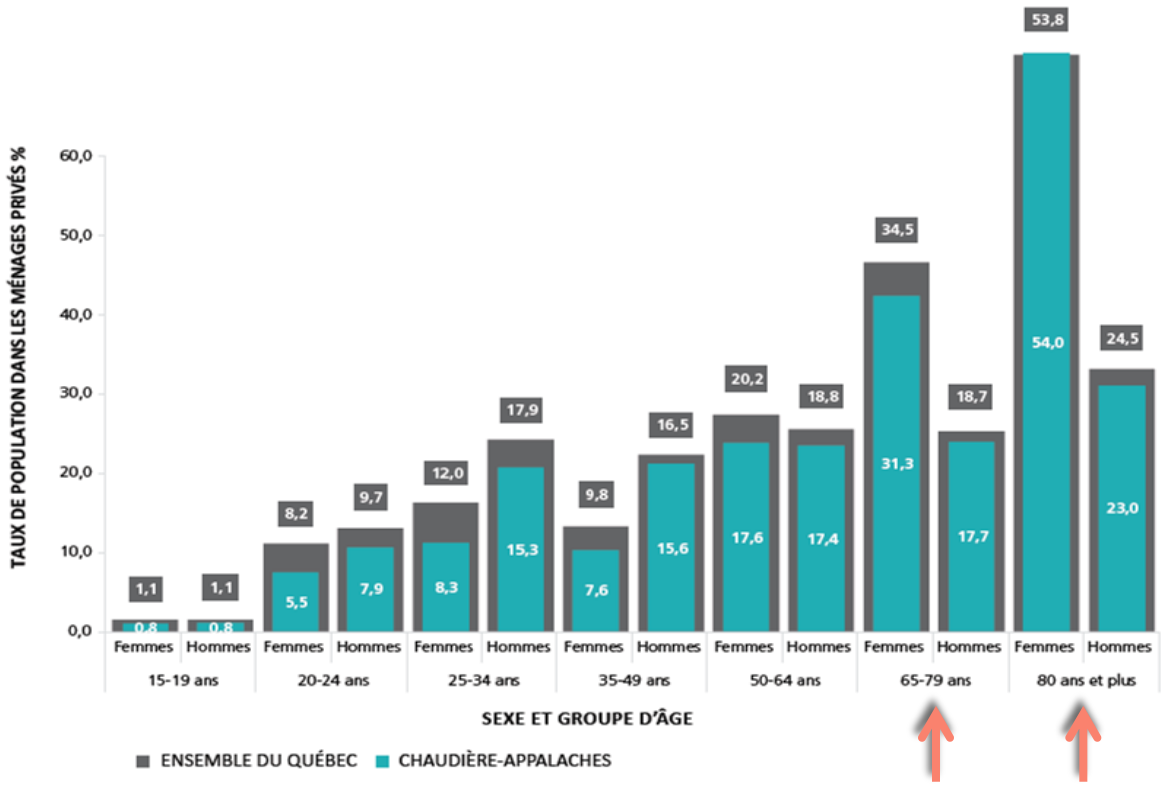
Source: Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit nº 98-311-X2011023); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit nº 98-311-X2011024).

TYPES DE FAMILLES SELON LA PRÉSENCE ET L'ÂGE DES ENFANTS POUR LES FAMILLES DE RECENSEMENT VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, 2011

STRUCTURE DE LA FAMILLE	TOTAL DES FAMILLES	TAUX DE FAMILLES	TOTAL DES FAMILLES DE COUPLES	TAUX DE FAMILLES DE COUPLES MARIÉS OU EN UNION LIBRE	TAUX DE FAMILLES DE COUPLES MARIÉS	TAUX DE FAMILLES MONO-PARENTALES	TAUX DE FEMMES À LA TÊTE D'UNE FAMILLE MONO-PARENTALE	TAUX D'HOMMES À LA TÊTE D'UNE FAMILLE MONO-PARENTALE
	NOMBRE	%	NOMBRE	%				
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	1 273 235	57,8	907 725	71,3	60,3	28,7	76,0	24,0
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	1 112 350	50,5	824 865	74,2	57,3	25,8	75,1	24,9
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	885 695	40,2	670 535	75,7	53,2	24,3	76,9	23,1
ENFANTS DE 5 ANS ET MOINS	373 640	17,0	317 700	85,0	45,1	15,0	83,0	17,0
FAMILLES SANS ENFANTS À LA MAISON	930 390	42,2	930 390	100,0	64,1	--		
ENSEMBLE DES FAMILLES	2 203 630	100,0	1 838 120	83,4	62,2	16,6	76,0	24,0
CHAUDIÈRE-APPALACHES								
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	65 165	54,6	49 720	76,3	51,5	23,7	72,5	27,6
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	57 215	48,0	45 290	79,2	47,6	20,8	70,7	29,3
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	45 305	38,0	36 335	80,2	40,7	19,8	72,9	27,2
ENFANTS DE 5 ANS ET MOINS	19 415	16,3	17 375	89,5	26,8	10,5	80,4	19,6
FAMILLES SANS ENFANTS À LA MAISON	54 130	45,4	54 125	100,0	66,0	--		
ENSEMBLE DES FAMILLES	119 300	100,0	103 865	87,1	59,0	12,9	72,4	27,6

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit nº 98-311-X2011035); Statistique Canada (2013).

PERSONNES SEULES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, 2011



Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit nº 98-311-X2011027); Statistique Canada (2013).

TERRITOIRE ET POPULATION

CONSTATS

- Nombreuses municipalités étendues sur un très grand territoire:
 - Enjeux de transport
 - Enjeux d'accessibilité et de couverture de services
- Municipalités du Sud:
 - Éloignées des grands axes de communication et des services
 - Enjeux de dévitalisation
 - Enjeux liés à la nature principale de l'économie
 (Domaines traditionnellement masculins et économiquement vulnérables)
- L'Islet et Montmagny font parties des rares MRC de Chaudière-Appalaches ayant enregistré une baisse de population
- Les familles monoparentales de Chaudière-Appalaches sont principalement dirigées par une femme
- À partir de 65 ans, les femmes vivent - dans une plus grande proportion que les hommes- seules dans un ménage privé
- Les MRC font face, comme la plupart des régions québécoises, au vieillissement de la population et à l'exode des jeunes

VOLETS D'INTERVENTION

PRÉVENTION EN SANTÉ MENTALE

SELON LE PORTRAIT STATISTIQUE ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES 2012 DE CHAUDIÈRE-APPALACHES DU CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME DU QUÉBEC

- 4e rang pour le suicide chez les femmes et 5e rang pour les hommes; sur 12 régions

SELON LE MSSSQ (2009-2010) POUR CHAUDIÈRE-APPALACHES

- Les femmes consultent davantage un médecin de famille
- Il y a une plus grande proportion de femmes de 65 ans et plus que d'hommes du même âge qui n'ont pas un niveau élevé de soutien social
- Il y a plus de femmes que d'hommes de 75 ans et plus vivant avec une incapacité dans un ménage privé

SELON LES PORTRAITS STATISTIQUES ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES 2016 DE CHAUDIÈRE-APPALACHES DU CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME DU QUÉBEC

- Les femmes de C-A ont une plus longue espérance de vie que les hommes et que celles de l'ensemble des Québécoises
- La détresse psychologique[1] atteint plus les femmes que les hommes

 En C-A: F: 25,6% H:18%. Au Qc: F: 23,2% H: 16,6%
- 4,3% des femmes ont une mauvaise perception de leur santé mentale (Au Qc, c'est 4,0%)

[1] La détresse psychologique est un état de souffrance émotionnelle caractérisé par des symptômes de dépression et d'anxiété. Elle est utilisée comme un indicateur de la santé mentale d'une population parce que, si elle perdure et s'intensifie, elle est symptomatique de problèmes de santé mentale graves.
HTTP://WWW.IUSMM.CA/RECHERCHE/NOUVEAUX-SAVOIRS/DETRESSE-PSYCHOLOGIQUE.HTML

Détresse psychologique :

Risque élevé chez les jeunes adultes et chez les femmes quel que soit l'âge[2]

- Le niveau moyen de détresse psychologique est plus élevé chez les jeunes adultes de 18 à 29 ans que chez les adultes plus âgés.
- Les femmes rapportent un niveau moyen de détresse plus élevé que les hommes dans tous les groupes d'âge.
- Chez les femmes, le niveau moyen de détresse psychologique diminue progressivement à partir de 18 ans et atteint un minimum dans la soixantaine.
- « *Notre étude a aussi montré que la distribution de la détresse selon l'âge s'expliquait en partie par la fluctuation du statut d'emploi, du statut matrimonial et du niveau de scolarité au cours de la vie adulte […]* »
 ALINE DRAPEAU, CHERCHEURE DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE EN SANTÉ MENTALE DE MONTRÉAL

SAVIEZ-VOUS QUE…

- L'Institut de la statistique du Québec révélait, dans un rapport d'enquête publié en 2000, que 22 % des femmes âgées de 45 à 64 ans avaient un taux de détresse psychologique élevé. ISQ, 2000, P. 339
- Parmi les femmes qui présentent un niveau élevé de détresse psychologique, on retrouve une majorité (57.9 %) de femmes qui ont un conjoint, des enfants et un emploi. CFSM, 1998, P. 6
- « [...] le temps est venu d'écouter les femmes, non seulement parce qu'elles ont des conditions particulières d'existence, sont exposées à des problèmes qui leur sont propres, mais aussi parce qu'elles portent en elles-mêmes les solutions. » CTSSMOF, 1997, P. 96

[2] Étude canadienne Institut universitaire en santé mentale de Montréal. Article du 10 octobre 2014
HTTP://WWW.IUSMM.CA/RECHERCHE/NOUVEAUX-SAVOIRS/DETRESSE-PSYCHOLOGIQUE.HTML

LUTTE À LA PAUVRETÉ

Indice de défavorisation

Sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé, et le ***rang 10 comme le plus défavorisé***, voici les résultats obtenus pour les écoles des MRC de Montmagny et de L'Islet

École	Municipalité	Rang décile IMSE [3]	Rang décile SFR [4]
École Notre-Dame -de-L'Assomption	Berthier s/Mer	3	1
École Montseigneur -Sirois	Cap-Saint-Ignace	**10**	1
École Saint-François-Xavier	L'Islet	3	3
École Jeanne de Chantal	L'Islet	2	4
École secondaire Bon-Pasteur	L'Islet	3	2
École Saint-Thomas	Montmagny	**7**	6
École Beaubien	Montmagny	**7**	4
École Saint-Nicolas	Montmagny	**8**	3
École Saint-Pie-X	Montmagny	**9**	3
École secondaire Louis-Jacques Casault	Montmagny	**8**	1
École de Saint-Marcel	Saint- Marcel	**9**	5
École Aubert -De Gaspé	Saint-Aubert	5	3
École de Sainte-Apolline	Sainte-Apolline	**9**	5
École de Sainte-Félicité	Sainte-Félicité	**9**	5
École de Sainte-Lucie	Sainte-Lucie	**10**	7
École des Hauts-Sommets	Sainte-Perpétue	**10**	2
École Chanoine-Ferland	Saint-Fabien-de-Panet	**10**	7
École La Francolière	Saint-François	3	1
École Saint-Jean	Saint-Jean-Port-Joli	6	4
École de Saint-Just	Saint-Just-de-Bretenières	**10**	7
École Saint-Joseph	Saint-Pamphile	**10**	6
École secondaire de la Rencontre	Saint-Pamphile	**10**	4
École de la Colline	Saint-Paul-de-Montmigny	**9**	5
École secondaire de Saint-Paul	Saint-Paul-de-Montmigny	**9**	7
École primaire La Marée-Montante/L'Orée-des-Bois	Saint-Roch-des-Aulnaies/ Sainte-Louise	**8**	3

[3] INDICE IMSE
Indice de milieu socioéconomique :
Composé de deux variables, soit la sous-scolarisation de la mère et l'inactivité des parents, lesquelles ressortent comme les variables explicatives les plus fortes de la non-réussite scolaire
[4] INDICE SFR
Seuil de faible revenu

Scolarisation

- 18 écoles sur 25 (72 %) situent leurs indices de défavorisation entre 7 et 10, dont les 5 écoles de Montmagny.
- Sur ces 18 écoles, 11 se retrouvent dans le sud des MRC de Montmagny et de L'Islet.
- Les 5 écoles rencontrant les indices de défavorisation les plus faibles, soit entre 2 et 3, se retrouvent toutes dans des municipalités du nord des MRC
- Les populations des MRC de L'Islet et de Montmagny sont nettement moins scolarisées que dans l'ensemble de la région Chaudière-Appalaches
- Bien que plus scolarisées que les hommes, les femmes, peu importe leur âge, sont moins scolarisées que l'ensemble des femmes de la région de Chaudière-Appalaches et du Québec

MRC de Montmagny

- La population est moins scolarisée que l'ensemble de la région de Chaudière-Appalaches et plus du tiers de la population ne possède aucun diplôme
- Les femmes détiennent plus souvent une formation universitaire (11,9 % contre 9,5 % chez les hommes) mais sont un peu plus souvent sans diplôme

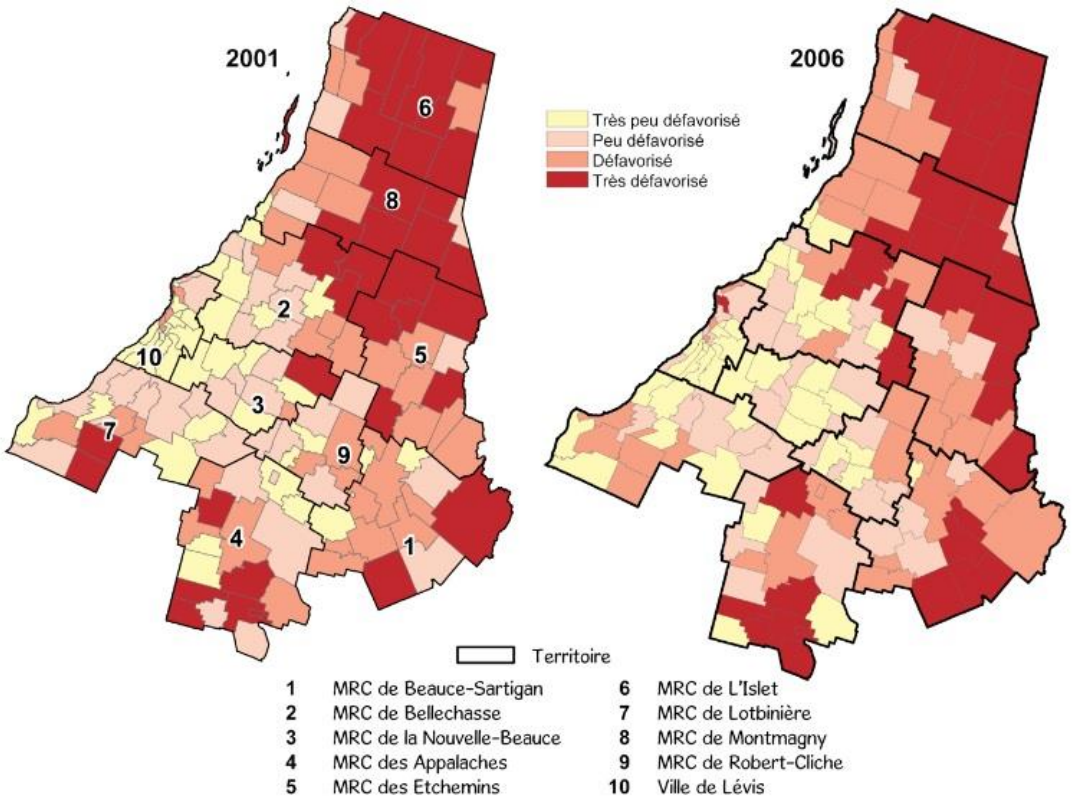
Contraste important chez les jeunes femmes de 25 à 29 ans.

- Elles sont beaucoup plus nombreuses à détenir un diplôme universitaire que les hommes (21,9 % contre 6,3 %)
- À l'inverse, elles sont plus fréquemment sans diplôme : 20,2 % des femmes contre 19,8 % des hommes dans la MRC de Montmagny, comparativement à 7,6 % des femmes contre 15,4 % des hommes dans la région Chaudière-Appalaches

MRC de L'Islet

- La population de la MRC de L'Islet est nettement moins scolarisée que dans l'ensemble de la région Chaudière-Appalaches; 40 % de la population est sans diplôme
- Bien que plus scolarisées que les hommes, les femmes, peu importe leur âge, sont moins scolarisées que l'ensemble des femmes de la région de Chaudière-Appalaches

Défavorisation sociale[5]



Distribution spatiale de la défavorisation sur le territoire de la région de la Chaudière-Appalaches, 2001 et 2006

Source : recensements de 2001 et 2006 de Statistique Canada. Traitement et analyse : INRS-UCS.

Positionnement des territoires selon l'indice de défavorisation

	2001							2006							
CLE	Population à faible revenu	Taux de chômage	Familles monoparentales	Faible scolarité (1)	**Indice de défavorisation**	**Rang**		Population à faible revenu	Taux de chômage	Familles monoparentales	Faible scolarité (1)	**Indice de défavorisation**	**Rang**	**Variation 2001-2006**	
MRC de Montmagny	16,0	7,7	14,2	28,4	3,531	1		10,4	7,3	14,8	26,9	2,617	1	0	
MRC de L'Islet	13,1	8,8	11,8	30,6	2,867	3		10,7	7,3	13,1	30,9	2,356	2	-1	
MRC de Beauce-Sartigan	12,8	5,3	14,0	21,9	2,104	5		9,9	4,2	14,5	27,3	2,003	3	-2	
MRC des Etchemins	13,6	8,2	12,8	31,3	3,086	2		10,4	8,4	11,0	30,8	1,995	4	2	
MRC Robert-Cliche	10,2	4,8	13,7	22,7	1,568	7		7,6	3,5	13,6	27,4	1,646	5	-2	
MRC des Appalaches	14,0	8,3	12,6	22,4	2,681	4		12,6	6,5	12,1	22,0	1,534	6	2	
MRC de Bellechasse	9,5	5,1	11,4	24,3	1,015	8		8,4	4,2	12,4	21,9	1,198	7	-1	
MRC de Lotbinière	10,7	5,4	10,6	23,5	1,012	9		6,8	3,7	12,0	24,0	1,101	8	-1	
Ville de Lévis	14,1	5,6	14,4	10,8	1,929	6		11,4	3,6	14,3	9,5	1,011	9	3	
MRC de La Nouvelle-Beauce	9,0	4,9	12,3	18,7	0,858	10		6,5	2,8	11,1	17,9	0,419	10	0	
Chaudière-Appalaches	**12,7**	**6,1**	**13,2**	**19,8**	--	--		**10,0**	**4,5**	**13,3**	**19,5**	--	--	--	
Province de Québec	**19,1**	**8,2**	**16,6**	**15,9**	--	--		**17,2**	**7,0**	**16,6**	**17,1**	--	--	--	

(1) En 2001, pourcentage de 20 ans et plus avec un niveau de scolarité inférieur à une 9e année. En 2006, pourcentage de 25 à 64 ans sans diplôme.

-- : non disponible. Source : recensements de 2001 et 2006 de Statistique Canada. Traitement et analyse : INRS-UCS.

[5] Ne tient pas uniquement compte des facteurs d'ordre économique

Profil socioéconomique

- L'Islet fait partie des 4 MRC les plus défavorisées de la région Chaudière-Appalaches. Elle se démarque nettement avec un pourcentage de 72,7 % des personnes en situation de vulnérabilité ou vivant des problématiques, loin derrière celle qui la suit, soit la MRC des Appalaches (51,8 %)
- La MRC de Montmagny fait partie des 4 MRC les plus défavorisées de la région Chaudière-Appalaches

En 2005

L'ISLET

- Les femmes de la MRC affichent le plus faible revenu médian en C-A
- 30,3 % des femmes de 65 ans et plus sont sous le seuil de faible revenu (26,6 % en C-A)

MONTMAGNY

- Le revenu médian des femmes constitue 62,8 % de celui des hommes, comme pour l'ensemble de la région Chaudière-Appalaches
- L'inégalité des revenus médians entre les hommes et les femmes augmente à mesure du vieillissement
- 9,1 % des hommes sont sous le seuil de faible revenu contre 12,6 % de femmes
- Les femmes ont plus souvent que les hommes un revenu dans les tranches inférieures : plus de la moitié gagnent moins de 20 000 $ et les ¾ moins de 30 000 $
- Le revenu moyen des ménages est nettement inférieur à ce qu'il est dans la région de C-A (46 397 $ contre 56 116 $)

Austérité et relance économique

Selon l'IRIS, dans leur rapport de recherche sur LES MESURES D'AUSTÉRITÉ ET LES FEMMES[6], les mesures d'austérité du gouvernement du Québec ont davantage touché les femmes que les hommes.

En comparant les mesures de relance (Argent investi par le gouvernement) et les mesures d'austérité (Coupures budgétaires), l'écart se chiffre à près de ***7 milliards de dollars en faveur des hommes***.

En effet, dans les secteurs et métiers traditionnellement féminins, les femmes ont subi des coupures de 3,1 milliards de dollars de plus que les hommes.

Dans les secteurs et métiers traditionnellement masculins, le gouvernement a investi 3,7 milliards de dollars de plus que dans les secteurs traditionnellement féminins.

L'écart total se chiffre donc à 6,8 milliards de dollars.



[6] Données de 2008 à 2015

Population active 2011[7]

L'Islet

- Taux de chômage[8] de 7,8 % contre 5,2 % en C-A (7,9 % au Qc)
- Taux d'emploi[9] de 55,7% contre 65,9 % en C-A
- Le taux d'emploi des femmes est de 50,7 % contre 60,7 % pour les hommes

Montmagny

- La situation des femmes de 45 ans à 64 ans s'est considérablement améliorée depuis 2001 : les taux d'emploi et d'activité sont en croissance de plus de 10 points
- Les femmes de 45 ans et moins connaissent un taux de chômage un peu plus élevé que celui des hommes (5,8 % contre 4,9 %)

Aide et solidarité sociale

L'Islet en 2011

- Les femmes sont majoritaires parmi les prestataires de l'aide sociale : contrairement à ce que l'on observe dans les neuf autres territoires de la région, les femmes demeurent plus nombreuses que les hommes parmi les prestataires de l'aide sociale de la MRC de L'Islet en 2009 (52,9 % contre 47,4 % pour la région de C-A), et ce, malgré une baisse de 2,6 % de leurs effectifs combinée à une hausse de 9 % de ceux des hommes.

Montmagny en 2009

- Aide sociale de 2007 à 2009: Le nombre de femmes a diminué davantage que celui des hommes (respectivement -8,5 % et -2 % contre -8,1 % et -2,2 % pour la région)
- Il y a plus de femmes que d'hommes ayant des contraintes à l'emploi
- La durée cumulée de présence à l'aide sociale des femmes est plus longue que celle des hommes

[7] Les personnes (15 ans et plus) occupées exerçant un emploi ou qui exploitent une entreprise et les chômeurs sans emploi qui sont prêts à travailler et qui cherchent activement du travail.
[8] Pourcentage de la population en chômage par rapport à la population active
[9] Pourcentage de la population occupée au cours de la semaine (du dimanche au samedi) par rapport au pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus

VIOLENCE

*Les infractions contre la personne commises dans un **contexte conjugal** au Québec*

***Dans un contexte conjugal*, en 2014, au Québec**

- Les femmes sont les principales victimes (78,5 %).
- Par rapport aux enlèvements et aux homicides, elles représentent 100 % des victimes. Dans des proportions tout aussi considérables, elles sont victimes de séquestration (97,8 %), d'agressions sexuelles (97,2 %), de harcèlement criminel (86 %), de voies de fait graves (82,5 %) et d'intimidation (82,4 %).
- Plus du cinquième des victimes a entre 18 et 24 ans (21,5 %) et plus du quart entre 30 et 39 ans (30,4 %). Ce pourcentage tend toutefois à diminuer dans les groupes plus âgés.
- Dans 47,1 % des cas, les auteurs présumés sont les conjoints ou conjointes des victimes, tandis que 33,9 % sont les ex-conjoints ou ex-conjointes et 19 % sont les amis ou amies intimes.

Portrait de la violence conjugale au Canada et au Québec

- Au Québec: Une hausse dans l'évolution du taux d'infractions en contexte conjugal est constatée depuis 2008 (+10 %), et est contraire à l'évolution du taux d'infractions contre la personne, qui a plutôt diminué au cours de la même période (-5 %)
- Bien qu'en fait le taux provincial soit demeuré relativement stable au cours de la dernière année, cette évolution s'explique par une recrudescence dans quatorze des dix-sept régions administratives de la province. Les plus fortes augmentations sont dans les régions du Nord-du-Québec (+43 %), du Centre-du-Québec (+17 %) et de la Chaudière-Appalaches (+11 %) (MSP, 2012).

67%

des Canadiennes et Canadiens ont connu une femme qui a été victime d'une agression sexuelle ou physique

66%

des victimes d'agression sexuelle de sexe féminin ont moins de 24 ans (**11%** ont moins de 11 ans)



Moins de 10%

des agressions sexuelles sont rapportées à la police

60%

des femmes ayant un handicap subissent des violences

Tous les 6 jours

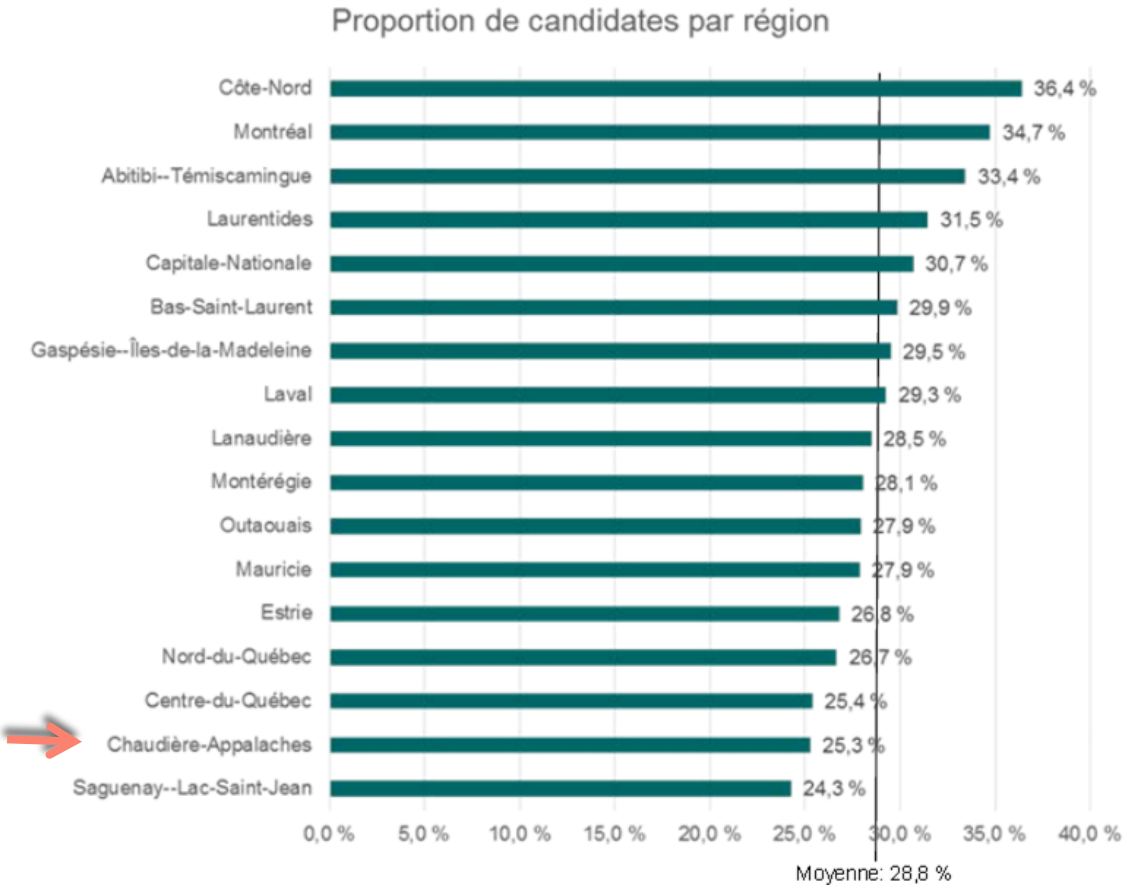
au Canada, une femme est tuée par son partenaire intime

IMPLICATION CITOYENNE

Politique municipale

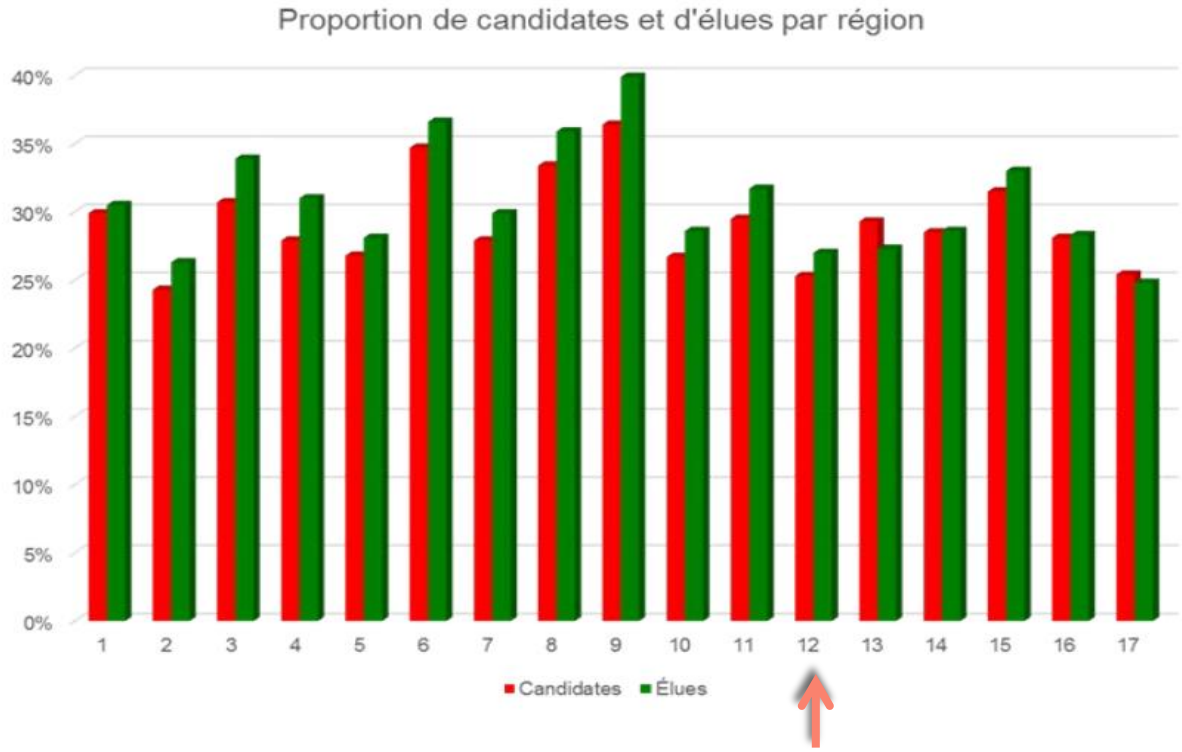
MRC	Postes d'élues	Nbre en 2005	Nbre en 2009	Nbre en 2013
Montmagny	Conseillères	**18** (21%)	**17** (20%)	**24** (29%)
	Mairesse	**1** (7%)	**3** (21%)	**2** (14%)
	Tous postes confondus	**19** (19%)	**20** (20%)	**26** (26,5%)
L'Islet	Conseillères	**28** (33%)	**28** (33%)	**27** (32%)
	Mairesse	**4** (29%)	**3** (21%)	**2** (14%)
	Tous postes confondus	**32** (33%)	**31** (32%)	**29** (30%)

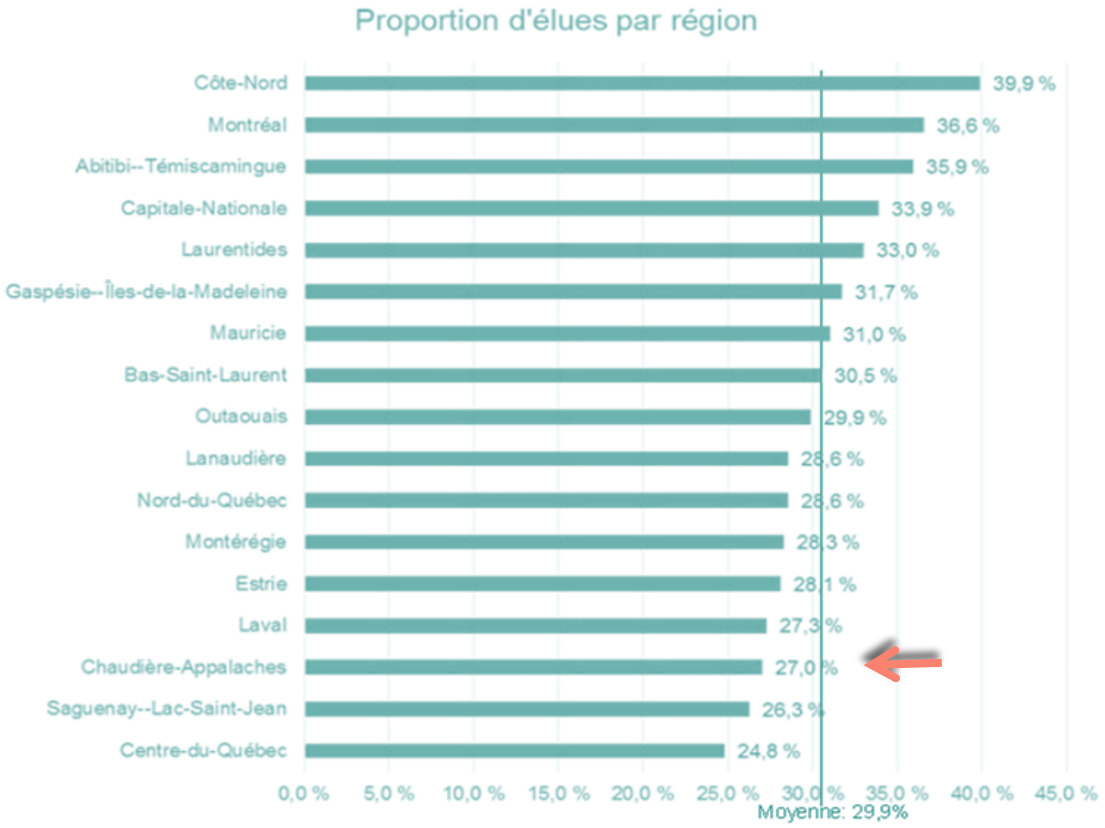
Élections municipales 2013
Candidates – Comparaisons régionales



Élections municipales 2013
Candidates – Comparaisons régionales

Proportion d'élues plus élevées que la proportion de candidates dans 15 régions





Conseil du statut de la femme

Les femmes dans les conseils d'administration des entreprises québécoises

Pourcentage et nombre moyen de femmes siégeant au sein d'un conseil d'administration dans chaque province ou territoire

Province ou territoire	*Nbre de sociétés*	*Nbre moyen de femmes administratrices*	*Nbre moyen total d'administrateurs*	*Nbre de sièges au conseil*	*% de femmes administratrices*
Alberta	83	1,1	8,9	737	12,5 %
Autre (sans siège social au Canada)	12	0,5	7,8	93	6,5 %
Colombie-Britannique	47	1,0	8,3	388	11,9 %
Manitoba	13	1,4	8,2	106	17,0 %
Nouveau-Brunswick	4	1,5	8,8	35	17,1 %
Nouvelle-Écosse	6	3,2	12,3	74	25,7 %
Ontario	163	1,5	9,2	1 504	16,0 %
Québec	**83**	**2,1**	**10,7**	**884**	**19,8 %**
Saskatchewan	9	1,8	7,7	69	23,2 %
Terre-Neuve-et-Labrador	2	1,0	9,5	19	10,5%
Total	422	1,5	9,3	3 909	15,9 %

Sociétés ouvertes ou coopératives québécoises comptant 25 % ou plus de femmes membres de leur conseil d'administration selon le Financial Post 500

Rang	*Société*	*% de femmes administratrices*
1	Hewitt Équipement ltée	50,0 %*
2	La Capitale Assurances et services financiers	45,5 %
3	Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.	42,9 %
4	Société de transport de Montréal	40,0 %
5	Banque Laurentienne du Canada	38,5 %
6	Saputo inc.	36,0 %
7	Quebecor inc.	33,0 %
8	BMO Banque de Montréal	30,8 %
9	Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie	30,8 %
10	Mouvement des caisses Desjardins	27,3 %
11	Aéroports de Montréal	26,7 %
12	Caisse centrale Desjardins	26,1 %

Source : *Enquête Catalyst 2013 : Annexe 2 – Sociétés comptant 25 % ou plus de femmes membres de leur conseil d'administration*, http://bit.ly/1m1DMHf. Ce classement des entreprises québécoises a été effectué par le Conseil du statut de la femme selon les données de l'*Enquête Catalyst 2013* mises à jour le 4 avril 2014 à l'aide des sites Web respectifs de ces entreprises.

* Le C. A. de cette entreprise ne compte que deux membres.

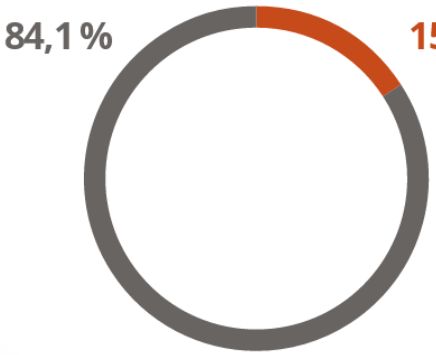
Pourcentage de femmes administratrices par pays

Pays ou territoire	*% de femmes administratrices*
Norvège	42,0 %
Finlande	27,0 %
Suède	25,0 %
France	22,5 %
États-Unis	16,1 %
Allemagne	16,0 %
Danemark	16,0 %
Grande-Bretagne	16,0 %
Australie	15,4 %
Canada	14,5 %
Belgique	13,0 %
Chine	8,0 %
Brésil	7,7 %
Nouvelle-Zélande	7,5 %

Source : Deloitte

les femmes occupent 15,9 % des sièges des C. A. au Canada en 2013, comparativement à 14,5 % en 2011, tous types de sociétés confondus.

Outre cette faible augmentation, l'étude révèle que plus d'un tiers des sociétés (36,0 %) n'ont aucune administratrice dans leur C. A. Par ailleurs, un cinquième des sociétés ont un conseil d'administration qui compte 25 % ou plus de femmes.



Source : Catalyst

36,0 %
de l'ensemble des sociétés

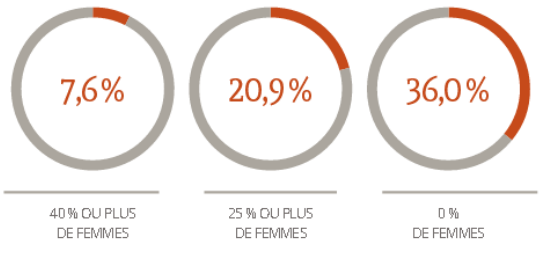
41,7 %
de sociétés ouvertes

ne comptent aucune administratrice sur leur C. A.

Des disparités selon le type de société

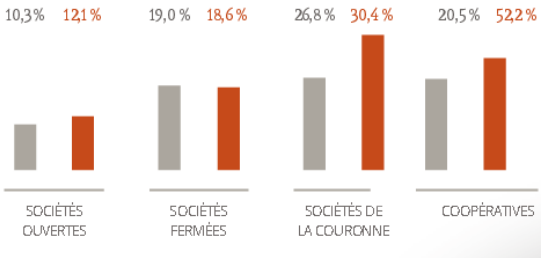
Bien que la présence des femmes dans les C. A. des sociétés cotées en bourse ait augmenté de 2 % entre 2011 et 2013, ce type de société affiche la plus faible représentativité de femmes administratrices. En effet, 4 sociétés ouvertes sur 10 (41,7 %) ne comptent **aucune** femme au sein de leur C. A.

Pourcentage de sociétés selon le pourcentage de femmes administratrices – 2013



Source : Catalyst

Femmes administratrices selon le type de société – 2011 et 2013



Source : Catalyst

LE PLAN STRATÉGIQUE

Quelques définitions…

Planification stratégique : *Processus démocratique visant à planifier son développement de façon organisée et systématique afin de contribuer à l'amélioration de la qualité et des conditions de vie des personnes et des communautés visées par sa mission.*

Plan stratégique : *S'élabore à partir des priorités retenues à l'étape du portrait-diagnostic et en regard de la vision de changement à atteindre. C'est un processus de développement de stratégies qui va permettre d'atteindre un objectif visé.*

Objectif *: Énonce brièvement ce qu'on veut réaliser à moyen terme et précise l'effet ciblé pour cheminer vers la vision ou le changement.*

Stratégie *: précise le chemin à prendre pour atteindre un objectif.*

« Planifiez ce que vous faites; faites ce que vous planifiez. »

PRIORITÉS CIBLÉES PAR LES FEMMES CONSULTÉES

(L'ordre n'a pas d'importance)

- FAVORISER L'IMPLICATION CITOYENNE SOUS TOUTES SES FORMES
- REJOINDRE DAVANTAGE LES FEMMES DE NOTRE TERRITOIRE EN FONCTION DE LEURS BESOINS
- COUVRIR DAVANTAGE NOTRE TERRITOIRE
- FAVORISER L'AUTONOMIE DES FEMMES

PRIORITÉ : FAVORISER L'IMPLICATION CITOYENNE SOUS TOUTES SES FORMES							
OBJECTIFS	**STRATÉGIES**	***COLLABORATEURS POSSIBLES***	**ÉCHÉANCIER**				
			2016	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Démystifier l'engagement politique et citoyen	- Inclure davantage les femmes à la vie participative		X	X	X	X	X
Lutter pour de meilleures conditions de vie des femmes	- Promouvoir les métiers non-traditionnels	- *Écoles* - *Personnes-ressources externes (mentors)*		X	X	X	X
	- Poursuivre les luttes sociales	- *Partenaires et tables de concertation* - *Regroupements régionaux et provinciaux*	X	X	X	X	X
Lutter contre la banalisation de la violence	- Sensibiliser et informer les femmes afin de contrer la violence (éducation populaire)	- *Havre des femmes* - *CALACS (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel)*	X	X	X	X	X
Lutter contre toutes les formes de préjugés	- Sensibiliser et informer les femmes à reconnaître les effets néfastes des préjugés et à les combattre		X	X	X	X	X

PRIORITÉ : REJOINDRE DAVANTAGE LES FEMMES DE NOTRE TERRITOIRE EN FONCTION DE LEURS BESOINS							
OBJECTIFS	**STRATÉGIES**	***COLLABORATEURS POSSIBLES***	**ÉCHÉANCIER**				
			2016	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Rejoindre les jeunes femmes (18-35 ans)	- Utiliser les nouveaux médias			X	X	X	X
	- Créer et/ou utiliser des structures d'accueil adaptées	- *Partenaires (Ex : Coop Saute-Mouton, Halte-garderie…)* - *Co-V (système de covoiturage)*		X	X	X	X
Rejoindre les femmes plus âgées (65 ans et plus)	- Rencontrer les groupes existants	- *Âge D'or et Fermières* - *AQDR (Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées)*		X	X	X	X
	- Se relier au réseau d'aide à domicile	- *CLSC* - *Coopérative de soins à domicile*		X	X	X	X
	- Faciliter le transport	- *Co-V* - *Transport adapté*		X	X	X	X
Faire de la sensibilisation et de la prévention auprès des adolescentes	- Développer des liens avec les écoles et les groupes jeunesses	- *Écoles* - *Maisons des Jeunes*		X	X	X	X
Mieux faire connaître les services et les activités du centre-femmes	- Élaborer un plan de communication		X	X			

PRIORITÉ : COUVRIR DAVANTAGE NOTRE TERRITOIRE							
OBJECTIFS	**STRATÉGIES**	***COLLABORATEURS POSSIBLES***	**ÉCHÉANCIER**				
			2016	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Être plus présentes au sud des 2 MRC	- Créer des alliances avec des contacts stratégiques (personnes et organisations)	- *Municipalités* - *Groupes et organismes existants* - *Individus*	X	X	X	X	X
	- Offrir des activités itinérantes	- *Municipalités* - *Organismes*	X	X	X	X	X
Rejoindre les femmes de la ville de Montmagny (et ses environs)	- Créer des alliances avec des contacts stratégiques (personnes et organisations)	- *Municipalités et MRC (Municipalités régionales de comté)* - *Groupes et organismes existants* - *Individus*	X	X			
	- Mettre sur pied un point de service à Montmagny	- *Ville de Montmagny*		X	X	X	X
Maintenir les services et les activités dans L'Islet nord	- À continuer tout en tenant compte des besoins des femmes		X	X	X	X	X

PRIORITÉ : FAVORISER L'AUTONOMIE DES FEMMES							
OBJECTIFS	**STRATÉGIES**	***COLLABORATEURS POSSIBLES***	**ÉCHÉANCIER**				
			2016	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Informer et outiller les femmes afin qu'elles développent leur autonomie et gagnent du pouvoir sur leur vie	- Favoriser la scolarisation	- *Écoles* - *Carrefours jeunesse-emploi*		X	X	X	X
	- Démystifier les métiers non-traditionnels et sensibiliser les employeurs	- *Employeurs* - *Écoles* - *Centre local d'emploi* - *Carrefours jeunesse-emploi*		X	X	X	X
	- Créer des groupes de soutien et d'entraide			X	X	X	X
	- Travailler en sécurité et en autonomie alimentaire	- *L'organisme* SOUPE AU BOUTON (Organisme en sécurité alimentaire) - *Table de concertation*	X	X	X	X	X
	- Faire de l'éducation populaire		X	X	X	X	X
	- Animer des ateliers thématiques d'acquisition de compétences en autonomie	- *Personnes -ressources externes*		X	X	X	X